



Union Internationale du Notariat Université du Notariat Mondial « Jean-Paul DECORPS » Edition 2018 Note de présentation

Dernière mise à jour le 04/12/2017

TITRE : Université du Notariat Mondial « Jean-Paul DECORPS » (UNM), Edition 2018

CONSTAT PRELIMINAIRE : Une forte volonté de formation des praticiens dans le cadre de situations internationales, avec une nécessité de trouver des solutions communes, et l'opportunité de créer des réseaux entre jeunes professionnels.

PROJET : Formation académique comprenant une phase de travail préparatoire à distance entre professeurs et étudiants, conclue par un séminaire d'étude de cas d'une semaine (cette année à Rome) permettant la compréhension puis l'application de notions de droit comparé et de droit international dans le cadre d'échange de bonnes pratiques notariales.

Cette formation sera organisée autour d'un thème transversal qui sera fixé pour la durée de chaque législature et développé à travers les éditions annuelles successives de l'université tenues durant cette législature.

OBJECTIFS :

- Favoriser les échanges de bonnes pratiques notariales entre les jeunes notaires et ainsi fluidifier la mise en œuvre des procédures dans le cadre international ;
- Faire prendre conscience de la mondialisation des relations juridiques et du rôle que doit jouer le notaire auprès des citoyens et des pouvoirs publics ;
- Renforcer les capacités des participants en leur offrant une formation académique de qualité et en leur permettant de mettre en application leur connaissance lors d'études de cas ;
- Rédiger et publier un guide final de bonnes pratiques du notariat international en fonction du (des) thème(s) traité(s) ;
- Présenter les travaux de l'Université lors du Congrès International de l'UINL, tous les trois ans ;
- Créer des réseaux de travail entre les étudiants de l'Université.

THEME de l'actuelle législature : Autonomie de la volonté de la personne

Le thème sera abordé à travers quatre pôles : intérêts personnels, intérêts patrimoniaux, intérêts familiaux, intérêts successoraux.

Les travaux de chaque pôle seront dirigés par un professeur jusqu'au Congrès triennal.

METHODE D'ENSEIGNEMENT :

- Cycle préparatoire à distance (notamment avec des forums interactifs)
- Séminaire final

→ Cycle Préparatoire à distance :

Travail préparatoire organisé par le professeur autour d'un groupe désigné pour chacun des quatre pôles du thème, à travers des échanges préparatoires préalables (notamment au moyen d'un forum dédié sur le site web de l'UINL).

→ Séminaire Final :

Seuls les étudiants ayant participé au cycle préparatoire peuvent participer au séminaire final. Le séminaire final est organisé sur une semaine sous forme d'ateliers préparés par le professeur et prévoyant la participation active des étudiants.

Les travaux doivent aboutir à :

- Des recommandations finales qui seront présentées et proposées à l'UINL pour leur publication dans un guide *online* de bonnes pratiques notariales et dans des cours e-learning ;
- La présentation d'une synthèse globale des travaux du thème transversal au Congrès triennal de l'UINL (pour la première fois en 2019).

LANGUES DE TRAVAIL : Français/Anglais/Espagnol

SELECTION DES ETUDIANTS (avant le 10 janvier 2018):

Personnes concernées : La formation est prioritairement dirigée vers les candidats notaires, notaires stagiaires ou jeunes notaires ayant une bonne formation juridique mais peu d'expérience notariale (<35 ans ou ayant moins de cinq ans d'expérience professionnelle), et de préférence n'ayant participé à aucune édition précédente de l'Université.

Modalités de sélection : Lettre de candidature avec Curriculum Vitae, présentée et validée par la Chambre ou le Conseil national(e) de chaque Notariat.

Le nombre total d'élèves étant limité, l'UINL se réserve la possibilité de limiter le nombre de participants admis pour chaque pays en fonction des candidatures reçues.

Chaque Notariat a le droit de faire participer au minimum 2 étudiants.

RESULTATS DE L'UNIVERSITE :

Aux Notariats :

- Evaluations finales des participants, communiquées aux notariats de provenance ;
- Publication *online* du guide final de bonnes pratiques, transmis aux notariats membres et accès aux cours en e-learning ;
- En fin de législature, présentation des travaux de l'Université au Congrès International de l'UINL.

Aux participants :

- Attestation de fin de formation ;
- Code d'accès illimité aux forums de l'UINL et aux cours en e-learning ;
- Proposition de participation au Congrès triennal avec tarif spécial ;
- Sélection de lauréats de l'édition.

DROITS D'INSCRIPTION :

200,00€ à payer pour chaque participant

Les droits d'inscription seront payables par virement bancaire à réception de la validation de la candidature par l'UINL.

PERSONNES A CONTACTER :

Elena BEVILACQUA - Directrice du Secrétariat : uinl@uinl.org

Elodie LETOUCHE - Consultante chargée de l'UNM 2018 : communication@uinl.org